RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 01106
Numéro SIREN : 353 946 924
Nom ou dénomination : DIA4S

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2023 sous le numéro de dépôt A2023/000070

DIA4S

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège social : 16 i Chemin de Malacher – 38240 MEYLAN
353 946 924 RCS GRENOBLE

* * * *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 SEPTEMBRE 2022

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

* * * *

E X T R A I T

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Décide de nommer, en qualité de Directeur Général, rétroactivement à compter du 10 juin 2022 :

- **Monsieur Olivier MERMILLOD-PUPIL**,
Demeurant à MONTBONNOT SAINT MARTIN, 20 Rue Jean Monnet (38330)

Monsieur Olivier MERMILLOD-PUPIL, intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par les lois sur l'assainissement des professions commerciales.

Monsieur Olivier MERMILLOD-PUPIL est nommée pour la durée des fonctions du Président.

Monsieur Olivier MERMILLOD-PUPIL, Directeur Général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social et disposera des mêmes pouvoirs que ceux qui lui avaient été conférés lors du Conseil d'Administration du 5 février 2004.

Cette résolution mise aux voix
est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution mise aux voix
est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Monsieur Louis GUILY

